

forêt méditerranéenne

Recommandations aux auteurs

Les recommandations suivantes ont un aspect multiple :

- elles constituent une “règle du jeu” ;
- elles sont de nature à faciliter la tâche de la rédaction de la revue ;
- elles donnent aux auteurs qui les suivent la garantie d'une meilleure qualité de la publication de leurs articles.

Les articles sont reçus à la rédaction :

Forêt Méditerranéenne
14, rue Louis Astouin 13002 Marseille FRANCE
Courriel : contact@foret-mediterraneenne.org

Tous les articles reçus doivent respecter la ligne éditoriale de la revue et sont soumis à la lecture (Cf. ligne éditoriale).

Format de la revue : 210 x 297 mm.

Publication en noir et blanc.

Langue : français.

Nom des auteurs

Il doit être précédé du prénom entier et suivi d'un astérisque renvoyant en bas de page aux titres, qualités et à l'adresse professionnelle complète.

Article

Il doit comporter entre 12 000 et 40 000 signes, non comprises les illustrations. Au-delà de 40 000 signes l'article doit être présenté en deux parties pour être publié en deux fois.

A la suite de l'article, l'auteur doit fournir :

- un résumé de 800 à 1300 signes (en fonction de la longueur de l'article) en français ;
- une traduction du résumé en anglais ainsi que dans une autre langue : espagnol ou italien.

Dans le cas où l'article est en plusieurs parties, il faudra fournir un résumé pour chacune des parties.

Texte

Le texte devra être fourni sous forme numérique en format Word ou texte, adressé à la rédaction par courrier électronique. Il est préférable d'envoyer le texte « au mètre », **sans mise en page complexe**.

Les tableaux seront dactylographiés et composés avec le texte, ils seront numérotés en chiffres romains, précédés de la mention Tab. (ex. Tab. III) suivie du titre.

Le titre ne doit pas comporter d'abréviations. Au cas où l'article aurait un sous-titre, ce dernier devrait apparaître sans ambiguïté dans le manuscrit afin d'être composé distinctement du titre. La rédaction se réserve le droit de modifier le titre, après toutefois en avoir informé l'auteur.

Les sigles, mots en forme de sigles et abréviations doivent suivre la formulation complète lorsqu'ils apparaissent pour la première fois dans l'article.

L'auteur distinguera clairement les passages à imprimer en italiques et en gras.

Les encadrés (s'il y en a) doivent être signalés comme tels.

Les mots ou expressions spécialisés dans une technique doivent faire l'objet d'une explication en note plutôt que d'être paraphrasés.

Illustrations

Elles seront fournies **indépendamment du texte**, seul leur emplacement sera indiqué dans le texte (Cf. Photo x ou Fig. y).

L'auteur devra s'assurer que les images soient lisibles en noir et blanc (trames, contrastes...).

Tous les articles devront être illustrés de plusieurs photographies. Chacune d'entre elles devra être précédée de la mention photo et numérotée en chiffres arabes (ex. Photo 2), suivie d'une légende et du nom de l'auteur de la photo. Elles devront être libres de droit.

Les photographies seront fournies sous format numérique (format jpeg ou eps). Elles doivent respecter les besoins de l'imprimerie, à savoir une définition minimale de 300 dpi pour une taille de l'image de 12 cm de large

Les figures, cartes, croquis, graphiques seront numérotés en chiffres arabes précédés de la mention fig. (ex. Fig. 3), suivie du titre. Elles seront également fournies au format numérique (jpeg, eps ou pdf en haute résolution) en couleur et en noir et blanc. Il faudra veiller à ce que les figures comportant des trames soient bien lisibles en noir et blanc. Pour les illustrations comportant une échelle, celle-ci doit être dessinée dans l'illustration même.

Les graphiques issus d'Excel seront adressés sous ce format.

Les illustrations en couleurs entraînent un surcoût qui doit être pris en charge par la personne qui le demande. Il peut être fourni un devis.

Bibliographie

Les références bibliographiques seront citées dans le texte (ex. Armstrong, 1975) et dactylographiées en minuscule.

A la fin de l'article, les références doivent être citées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre et date pour un même auteur.

La bibliographie doit être présentée comme suit :

- Ouvrage : Nom, Initiale prénom, Année. Titre de l'ouvrage. Editeur, Nombre de pages.
- Article ou rapport : Nom, Initiale Prénom, Année. Titre de l'article ou du rapport. n° et titre de la Revue ou du fascicule éventuellement, Numéros de pages xx-xx.

Pour les rapports, préciser le programme ou l'organisme qui a commandé le rapport.

- Chapitre d'ouvrage : Nom, Initiale prénom, Année, « Titre », in Nom coordinateur, Titre ouvrage, Editeur, numéros de page xx-xx.

Kiosque, Echos et nouvelles...

La rédaction est toujours disposée à diffuser des informations de tous ordres (publications, colloques, réunions, événements...) de nature à enrichir l'information donnée au lecteur et l'information capitalisée au fur et à mesure de la parution des numéros.

Divers, interview... :

Au cas où une personne souhaiterait communiquer son expérience, sans pour autant avoir à rédiger, il est possible de convenir avec elle d'un échange verbal qui serait transcrit.

Publicité

Le Conseil d'administration de "Forêt Méditerranéenne" a décidé d'accepter de la publicité, en ce sens qu'elle fait partie intégrante de l'information que notre revue se doit de donner à ses lecteurs. Il ne peut s'agir que de publicité relative à la forêt méditerranéenne. Le Secrétariat est à la disposition des annonceurs pour leur indiquer les modalités de cette publicité.

Mise en ligne des articles

Tous les articles de la revue sont mis en ligne en libre accès, quatre ans après leur parution dans la revue, ils sont téléchargeables depuis :

- le site de l'association : www.foret-mediterranenne.org, rubrique « Notre bibliothèque »
- le site de l'Institut national de l'information scientifique et technique (INIST) :
<http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/38749>